

Conseiller.ère aux communications
Poste temporaire
2025-BA-TEM-057

La Ville de Repentigny est actuellement à la recherche d'un.e conseiller.ère aux communications pour combler un remplacement temporaire d'une durée indéterminée au sein de son Service des communications.

Sous la supervision de la Cheffe de division – Communication, la personne titulaire du poste aura comme principal mandat d'assurer un service-conseil auprès des différents services municipaux pour leurs projets de communication. Elle sera appelée à participer à divers dossiers stratégiques, concevra des plans de communication et assurera leur mise en œuvre.

Principales tâches et responsabilités :

- Conseiller les services de la Ville dans leurs activités de communication et travailler en collaboration avec les autres conseillers.ères de son service;
- Voir à la coordination de campagnes d'information, de sensibilisation ou promotionnelles;
- Planifier et organiser différents événements spéciaux, tels que des lancements, des conférences de presse et des cérémonies officielles;
- Voir à la production d'outils de communication et de contenus multimédias de qualité;
- Rédiger des communiqués de presse ou divers textes et articles pour des brochures, communiqués de presse, dépliants, bulletins municipaux, etc.;
- Participer à divers comités et groupes de travail;
- Collaborer à la gestion de communautés sur les réseaux sociaux.

Compétences souhaitées :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle en communication;
- Posséder de trois (3) à quatre (4) années d'expérience pertinente;
- Détenir une excellente connaissance de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Posséder un permis de conduire valide (classe 5);
- Faire preuve de tact et de courtoisie;
- Être autonome et avoir de l'initiative;
- Avoir de l'entregent et être apte à travailler en équipe;
- Détenir une approche orientée-clientèle;
- Détenir une grande capacité d'adaptation et être à l'aise avec le travail sous pression;
- Être à l'aise avec le changement;
- Faire preuve de discrétion.

Il s'agit d'un poste temporaire syndiqué dont le taux horaire varie entre **42.42 \$ et 50.83 \$ + 11% (avantages sociaux)**. L'horaire de travail est de 33 heures en moyenne par semaine réparties sur un cycle de 4 semaines, soit de 132 heures régulières au total par cycle.

Soumettre une candidature :

Vous possédez les compétences requises ? Visitez le portail employeur de la Ville de Repentigny (<https://atlas.workland.com/careers/ville-de-repentigny?open=about>) et soumettez votre candidature au plus tard le **2 mars 2025**.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

La Ville de Repentigny propose un environnement de travail qui place le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion au cœur des priorités.

Par son programme d'accès à l'égalité en emploi et les diverses mesures en place pour favoriser l'intégration de son personnel, la Ville prend des moyens concrets pour composer des équipes de travail qui reflètent la richesse de son territoire.

Accessible et inclusive, la Ville continue de mettre en place tous les moyens nécessaires pour s'assurer que l'ensemble de son personnel puisse s'épanouir dans un cadre sécuritaire et équitable.

Merci de contribuer à enrichir la fonction publique repentignoise !